

N/REF : 24/03/2026 10H19 C:265164 I:36920
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 24/03/2026 a 10H19

M MIRANDA SERGE

**3864 AVENUE DU 11 NOVEMBRE
38340 VOREPPE**

IMMEUBLE : 3864 RUE 11 NOVEMBRE
3864 RUE DU 11 NOVEMBRE
38340 VOREPPE

St Martin-H, le 02 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3864 RUE DU 11 NOVEMBRE VOREPPE
M MIRANDA SERGE 06 16 67 01 10
TARIF 492,68 E TTC PAR CHEQUE

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE 3 M3 MAX
STATIONNNER ENTRE LES 2 MAISONS

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 31/03/2026 A 14H00
VIDANGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE DE LA FOSSE SEPTIQUE ENVIRON 3M3
CURAGE DES ARRIVEES ET DEPARTS
CONTROLE DES ECOULEMENTS
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.21 a 30km	1	447,90	447,90

TOTAL H.T.	447,90
T.V.A. a 10,00%	44,79
TOTAL T.T.C.En EURO	492,69

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN